

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Mercredi 18 septembre 2024 – 11h00
Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

- 1. Nomination du Bureau** (*article 3 du Règlement*)
- 2. Communications**
- 3. Composition des commissions permanentes et spéciales, et du Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes** (*articles 15, 34 et 101 du Règlement*)
- 4. Examen des projets et des propositions**
 - 4.1. Proposition de modification du Règlement concernant l'heure de dépôt des interpellations et questions orales, déposée par M. Bertin Mampaka Mankamba doc. 5 (2024) n° 1 et n° 2
 - Rapporteurs : Mme Isabelle Emmery et M. Gaëtan Van Goidsenhoven
 - Discussion générale
 - Discussion des articles
- 5. Question orale**
 - 5.1. de M. Sadik Köksal adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant le suivi de la résolution visant la sensibilisation aux différents types de contraception, y compris masculine (suite)

6. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 8h30)

fixée(s) à 11h30.

7. Vote

des points dont la discussion est terminée, à partir de 11h30, à l'issue des questions d'actualité.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Le public peut suivre les débats via le lien sur la chaîne YouTube du Parlement <https://www.youtube.com/@parlementfrancophonebruxellois/streams>

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21